

Questions orales

[Traduction]

Espérons que les lauréats et les candidats sauront inspirer leurs concitoyens désireux d'agir de façon responsable envers l'environnement.

Nous pouvons tous contribuer à cet effort louable en proposant la candidature d'électeurs qui font des efforts concertés pour protéger et restaurer l'environnement.

* * *

LE PARTI RÉFORMISTE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je voudrais poser aux députés une question subsidiaire. Quel est le nom du parti qui a dit qu'il fallait écouter les citoyens et qui a ensuite voté contre une mesure approuvée par l'entreprise, le gouvernement et les autochtones du Yukon?

Quel est le nom du parti qui s'est engagé à faire les choses différemment au Parlement, mais qui a utilisé les tactiques des Harvie Andre et Erik Nielsen?

Quel est le nom du parti qui a promis de réduire les coûts et le gaspillage au gouvernement, mais qui a ensuite retardé les travaux d'un comité parlementaire pendant 16 heures en faisant des rappels au Règlement, en apportant des clarifications et en accumulant les répétitions, ce qui a coûté 13 000 \$ aux contribuables?

Donnez-vous votre langue au chat? Mais c'est le Parti réformiste, bien sûr! La révocation s'impose.

Le Président: La parole est au député de Saskatoon—Clark's Crossing. C'est bien le nom de votre circonscription?

M. Taylor: Monsieur le Président, c'est plutôt The Battlefords—Meadow Lake.

Le Président: C'était presque ça.

M. Taylor: Effectivement, monsieur le Président. C'est la circonscription voisine.

* * *

LES TRANSPORTS

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, à mon avis, le ministre des Transports devrait présenter sa démission. Il a fait preuve récemment d'une totale ignorance de l'économie céréalière de l'Ouest et n'a pas tenu compte de l'histoire du débat sur le transport qui, à maintes reprises, a fait ressortir l'appui que portent à la subvention du Nid-de-Corbeau les gens qui sont les plus concernés.

Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, notre gouvernement devrait songer à élaborer une politique nationale sur le transport qui soutienne ceux dont la survie dépend du transport au lieu de les pénaliser.

Si le ministre veut demeurer au service des Transports, il devrait chercher par quels moyens son ministère pourrait aider ceux qui dépendent le plus du transport. Si le ministre refuse de revoir et d'abandonner sa position sur l'élimination de la subvention du Nid-de-Corbeau, il devrait céder sa place à

quelqu'un qui connaît l'ouest du Canada et s'intéresse à la prise de contrôle du transport.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Les dernières informations quant à l'état des négociations intergouvernementales visant à éliminer les barrières commerciales entre les provinces laissent espérer des résultats médiocres. Le 6 mai, pourtant, on pouvait lire dans une dépêche de la Presse canadienne qu'un accord était imminent et même qu'une ébauche d'accord quasi complète serait remise aux ministres du Commerce des provinces à leur rencontre les 9 et 10 mai à Winnipeg.

Ma question au premier ministre est la suivante: Peut-il nous dire si l'échéance du 30 juin fixée par son gouvernement pour en venir à une entente est toujours valable et si l'accord, si accord il y a, permettra de véritablement éliminer les barrières au commerce interprovincial?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes très confiants que nous aurons un accord pour le 30 juin et que ce sera un accord substantiel.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, le premier ministre ne réalise-t-il pas que les réserves sérieuses émises par plusieurs provinces et par le Québec risquent de faire en sorte que cette entente annoncée par le gouvernement fédéral soit timide, truffée d'exceptions majeures et ne soit, somme toute, qu'une coquille vide?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, nous consultons les provinces. Elles ont leur juridiction, nous avons notre juridiction et nous travaillons pour trouver un accord qui sera satisfaisant pour toutes les parties dans ce domaine. Nous sommes fortement en faveur de l'élimination, le plus possible, des barrières entre les provinces au Canada. Cependant, il y a des réticences de la part des gouvernements provinciaux, et je suis surpris de voir que le député du Bloc québécois blâme le gouvernement libéral d'être trop gentil envers les provinces.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, étant donné, premièrement, que le forum sur la santé est remis au calendes grecques; deuxièmement, que le ministre du Développement des ressources humaines agit seul en tentant de façon cavalière d'imposer aux provinces une réforme des programmes sociaux; troisièmement, que la pseudo-entente sur l'élimination des barrières commerciales interprovinciales risque d'empirer plutôt que d'améliorer les relations entre les provinces, le premier ministre ne réalise-t-il pas qu'en trois mois, le bilan de son gouvernement en matière de relations fédérales-provinciales s'avère un échec lamentable?

• (1120)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, je suis très surpris de la question, parce qu'en matière de commerce, on a notre juridiction fédérale. Nous pourrions imposer des choses, mais nous ne voulons pas en imposer. La Constitution dit clairement que c'est une responsabilité fédérale.